

Auzeville-Tolosane, le 22 Juillet 2022

Service scolarité TL/CG

Objet : Etudiants revenant d'un semestre de césure et réalisant leur 2A en césure et en S8 à l'extérieur

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé à effectuer un semestre à l'étranger dans le cadre d'échanges internationaux. Je vous rappelle que pendant cette année vous demeurerez étudiant de l'ENSAT. Vous devez vous inscrire par correspondance et régler la totalité des frais d'inscription à l'ENSAT.

Vous pourrez vous réinscrire via un portail web dès le 24 août 2021. Pour cela, « Le Guide Pratique pour votre Réinscription » est mis à votre disposition sur l'intranet de la scolarité. Merci de renvoyer le récapitulatif détaillé de votre saisie, votre carte d'étudiant et les documents demandés au plus tard le 1er octobre 2022 afin que votre inscription soit finalisée à l'ENSAT.

Votre carte d'étudiant remise à jour et vos certificats de scolarité seront envoyés à votre adresse fixe.

Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance des informations pédagogiques suivantes :

• <u>pour les étudiants qui partent dans le cadre des échanges internationaux</u> : je vous rappelle que les conditions de validation de votre semestre ou année sont précisées dans le contrat pédagogique que vous avez signé et qui vous a été remis.

Pour les étudiants ayant eu une réponse favorable à leur demande de mobilité à l'étranger en S8 lors de la CPO du 19 juillet 2022, merci de nous confirmer votre mobilité à l'aide du coupon-réponse, pour le 22 août, compte tenu de la destination qui vous a été attribuée.

Je vous souhaite une bonne année universitaire.



PS: le service scolarité sera fermé du vendredi 29 juillet au soir au lundi 22 août au matin.

P.J.:

- a) pour les étudiants ayant demandé une mobilité à l'étranger en S8 :
- décision de la CPO du 19 juillet 2022 coupon-réponse à retourner à l'ENSAT pour le 22 août impérativement